

Au Rwanda, la méthode dure face au Covid-19

Courrier International 27/03/2020 Deux hommes qui ne respectaient pas le confinement ont été tués mercredi 25 mars dans le pays. Une bavure ou sanction? Les autorités rwandaises ont décidé de ne pas transiger pour tenter de maîtriser l'épidémie et ont imposé les mesures les plus strictes du continent.

Que s'est-il réellement passé à Nyanza, mercredi 25 mars? Dans cette capitale située au sud-ouest du Rwanda, deux hommes qui bravaient le confinement ont été tués par la police. Ils étaient sur une petite moto. La patrouille leur a demandé de s'arrêter, mais à la place ils ont accéléré. Lorsque les policiers les ont rattrapés, les hommes les ont agressés, a rapporté The New Times, un journal pro-gouvernemental. Les policiers ont tiré en situation légitime de défense, explique le quotidien. La police a tué les deux hommes de 25 et 27 ans parce qu'ils n'avaient pas respecté le confinement, comme il avait dans un premier temps affirmé Bloomberg. Si le doute est né, c'est parce que les autorités rwandaises n'ont pas la réputation de plaier. L'application des règles. Tenu d'une main de fer par Paul Kagame depuis vingt ans, le pays a, comme à son habitude, adopté la méthode dure face à la pandémie de Covid-19. Il a été le premier en Afrique à le faire. Avant même qu'un cas ne soit déclaré sur son sol, il a interdit les rassemblements, fermé les écoles. Mesures les plus strictes d'Afrique, a dit Kagame, marchand ou héros? Il s'interroge ainsi la diffusion africaine de la Deutsche Welle. Alors que le pays le plus touché d'Afrique de l'Est avec 41 cas déclarés jeudi 26 mars au soir, l'État a imposé les mesures d'Afrique, a souligné Africa News. Malgré les graves conséquences économiques à venir, ses frontières ont été fermées, aucun avion de passagers n'est autorisé à atterrir pendant 30 jours, sans dérogation possible. La majorité des pays africains rechignent à obliger tous leurs habitants à rester chez eux, n'imposant la mesure que dans les zones du pays les plus touchées, le Rwanda a été le premier à décréter le confinement total de sa population pour quinze jours, dimanche 22 mars. Seules les sorties pour des achats de première nécessité ou des soins sont autorisées. Pas question de balader un animal domestique ou de faire du sport, sous peine d'amende ou d'arrestation. Cela n'a rien d'une activité essentielle, a précisé le porte-parole de la police. Si vous voulez